

Image not found or type unknown



Confection de repas pour des adhérents

Par **papo**, le **03/05/2013** à **16:19**

Bonjour,
Notre association envisage de préparer un repas qui sera distribué contre une faible participation aux adhérents au cours d'une soirée récréative.
Avons-nous le droit?
Quelles sont les règles à respecter? (cuisine, cuisiniers, denrées, etc...)
Merci.
Papo